



BMI

Déchets
de chantier :
*mon tri leur
redonne vie !*



LE GUIDE PRATIQUE

Pour tout comprendre sur la reprise
sans frais des déchets triés.



QU'EST-CE QUE LA REP BÂTIMENT ?

Créée par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), la Responsabilité Élargie du Producteur ou REP impose à toutes les entités responsables de la mise sur le marché français de produits ou matériaux du bâtiment de financer ou d'organiser la prévention et la gestion des déchets issus de leurs produits et matériaux en fin de vie.

2023

Tous les metteurs sur le marché ont l'obligation d'adhérer à un éco-organisme, pour financer la gestion de la fin de vie de leurs produits.

Chaque année en France 46 millions de tonnes de déchets sont générées par le secteur du bâtiment.

Quels sont les objectifs de la REP bâtiment ?



Améliorer la collecte des déchets triés par une **reprise sans frais des déchets**, la densification du maillage des points de collecte et l'amélioration de la traçabilité.



Accélérer la circularité dans le bâtiment en développant le réemploi et le recyclage de matériaux et en second temps de prévenir l'enfouissement.

Comment la REP est-elle financée ?

Les metteurs sur le marché transfèrent leurs obligations à des éco-organismes agréés, comme Valobat, en versant en contrepartie une contribution financière : c'est l'éco-contribution !



L'éco-contribution permet à l'éco-organisme de financer ses actions :

- **Accompagner** ses adhérents metteurs en marché dans leur conformité réglementaire
- **Renforcer** les filières par l'éco-conception
- **Structurer** les filières de collecte, tri et valorisation des déchets
- **Accélérer** le réemploi
- **Développer** de nouvelles filières de recyclage et la R&D
- **Assurer** la traçabilité des déchets de PMCB*
- **Informier et sensibiliser** les différents publics, dont les détenteurs de déchets du bâtiment

* PMCB : Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment



L'ÉCO-ORGANISME PAR ET POUR LES **ACTEURS DU BÂTIMENT**

Qui est Valobat ?

Valobat se définit comme l'éco-organisme multi-matériaux pour la gestion de l'intégralité des déchets du bâtiment. En effet, Valobat propose une approche différenciée et spécifique pour chacune des filières produits.

Ce qui fait sa force ? C'est à la fois sa capacité à associer une vision globale du secteur du bâtiment – aussi bien dans ses logiques de fonctionnement que dans ses enjeux fondamentaux – et une expertise fine et détaillée sur l'ensemble des filières concernées.

L'ambition de Valobat ?

Accompagner tous les acteurs du bâtiment dans l'accélération de l'économie circulaire et valoriser tous les déchets du bâtiment.



Trouvez un point de reprise proche de vous !

Localisez ici le point de reprise
le plus proche de vous !

- 1 Entrez votre adresse
- 2 Localisez un point de dépôt
- 3 Vérifiez les horaires d'ouverture et les véhicules acceptés
- 4 Déposez vos déchets PMCB*



Les missions de Valobat



Prendre en charge
pour chaque metteur
sur le marché adhérent
la gestion de la fin de vie
des PMCB*



Offrir un service pertinent de
points de collecte adaptés à
tous les détenteurs de déchets
de PMCB*, pour la reprise sans
frais de tous les flux de déchets
collectés séparément



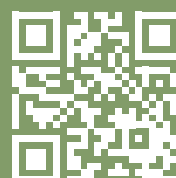
Créer de la valeur
en développant les filières
de valorisation des
déchets du bâtiment



Accompagner l'évolution
des pratiques de l'ensemble
des acteurs de la filière
du bâtiment



Pour plus d'informations,
rendez-vous sur
valobat.fr



QUELS SONT LES PRODUITS CONCERNÉS ?

Il existe deux catégories principales de produits et matériaux de construction pris en charge par la REP Bâtiment :

LES INERTES

Les déchets inertes, ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune réaction chimique ou physique. Ils font partie des déchets non dangereux n'ayant aucun impact nocif. Ce sont les produits et matériaux constitués majoritairement de minéraux.



Béton



Tuile (béton, terre cuite)



Fibre-ciment



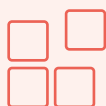
Gravat



Brique, terre cuite ou crue



Sanitaire en carrelage et céramique



Pierre ou parement



Enrobé sur la parcelle du bâtiment

LES NON INERTES

Les déchets non inertes sont des déchets non dangereux. Ils ne présentent pas de propriétés dangereuses pour l'homme et l'environnement. Ce sont les produits et matériaux constitués de bois, plâtre, plastique, laines minérales, métaux... dont les menuiseries vitrées.



Bois de construction



Canalisation et gaine de conduite



Sol souple



Plâtre



Produit d'étanchéité



Métal



Isolant textile



Laine de verre et laine de roche



Menuiserie vitrée


Le savez-vous ?

La reprise sans frais de ces déchets se fait si un tri à la source sur chantier est bien réalisé et pour des flux de déchets déposés séparément sur le point de collecte et non pas en mélange.

Pour plus d'informations, consultez les standards et consignes de tri.



COMMENT S'ORGANISE LA COLLECTE DES DÉCHETS ?

1



Rendez-vous sur votre
espace Myvalobat Opérations !



valobat Opérations

Référencement du chantier
sur Myvalobat
Étape obligatoire
pour garantir la traçabilité
des produits



CHANTIER GÉNÉRANT MOINS DE 50 m³ DE DÉCHETS

Exutoires disponibles

2



Déchèterie
publique



Distributeurs



Points de
reprise pros

Dépôt sans frais des déchets de PMCB*
dans les points de collecte du réseau
des partenaires Valobat répartis
sur tout le territoire

3

Retrouver les points
de collecte les plus
proches de vos
chantiers directement
sur l'application
valodépôt :



Téléchargez-la,
c'est gratuit !



4



Collecte et prise en charge des déchets
Les déchets sont acheminés par Valobat
jusqu'au centre de traitement



CHANTIER GÉNÉRANT PLUS DE 50 m³ DE DÉCHETS

2



Gros chantiers

Prise de rendez-vous
avec un opérateur

Prenez contact avec
votre partenaire
habituel pour convenir
d'un enlèvement
directement
sur chantier

Découvrez la liste
des opérateurs
agréés et
référéncés par
Valobat



3

Tri et dépôt des déchets PMCB* sur chantier

Les déchets doivent être triés
et disposés dans les contenants
fournis par l'opérateur

4



Collecte et prise en charge des déchets
L'opérateur récupère et achemine
les déchets PMCB* jusqu'au centre
de traitement

5



Réception des déchets
en centre de traitement

6



Les déchets sont réemployés,
traités ou recyclés pour être
réintroduits sur le marché

Disponible en
octobre 2023

NOUVEAU SERVICE DE REPRISE EN ENTREPÔT

Vous disposez d'un espace pour
stocker des déchets PMCB de
fin de vie dans votre entreprise :
Valobat vous propose de prendre
rendez-vous pour un enlèvement
directement dans votre entreprise !
Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas
à vous manifester auprès de Valobat
en adressant un mail à l'adresse :
operations@valobat.fr

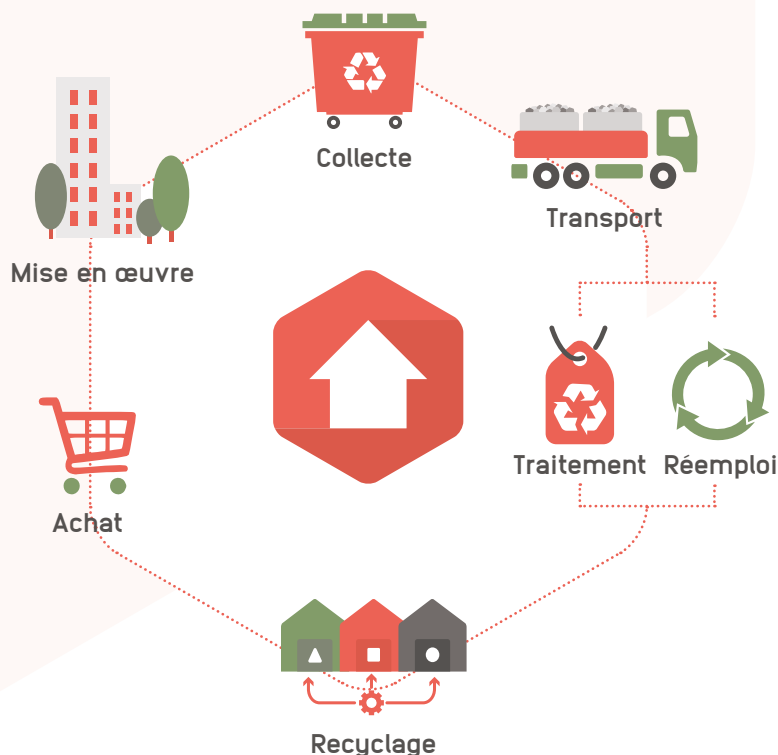




ET ENSUITE, QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS COLLECTÉS ?

Le recyclage est un procédé de traitement des déchets qui permet de les réintroduire ensuite dans le processus de fabrication de nouveaux produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres.

Ce processus est indispensable à la circularité des ressources pour tendre vers l'économie circulaire. Le but étant de réduire au maximum l'enfouissement des déchets.



Comment est articulé le recyclage des déchets ?

Il existe 7 catégories de filières de recyclage pour traiter efficacement les déchets PMCB*, qui s'organisent de la façon suivante :

HORIZON 2027

Le Plan national de prévention des déchets à fixé des objectifs pour chaque filière de recyclage.

On fait le point ensemble !

1

La filière des matériaux inertes

Près d'un tiers des déchets inertes issus du secteur du bâtiment sont recyclés sous forme de granulats, utilisés majoritairement en travaux publics, et plus d'un tiers est valorisé dans le cadre de réaménagement de carrière. Une partie non-négligeable est aussi réutilisée soit in situ soit sur un autre chantier à proximité.

TAUX DE
RECYCLAGE ACTUEL
33%
OBJECTIF POUR 2027
43%

2

La filière du bois

Le bois issu des PMCB* est traité avec du bois d'autres origines : bois de l'ameublement, bois d'emballages, bois vierge (n'ayant pas subi de traitement chimique). Les bois collectés sont orientés vers 400 sites d'opérateurs déchets répartis sur le territoire qui massifient ces flux avant les opérations de préparation. Selon la qualité, le bois est aujourd'hui consommé dans 2 types de filières :

- Filière de recyclage : industrie du panneau de particules
- Filière de valorisation énergétique : chaufferies et cimenteries

TAUX DE
RECYCLAGE ACTUEL
41%
OBJECTIF POUR 2027
45%

* PMCB : Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment

3

La filière des métaux

La famille des métaux est celle qui est aujourd'hui la plus mature en termes de recyclage et de valorisation des déchets, avec des valeurs de reprise positives. Ce sont les propriétés physico-chimiques intrinsèques à ces matériaux qui permettent un recyclage très important (90%) en boucle fermée. Ceux-ci sont orientés vers les réseaux de récupérateurs (500 plateformes). La préparation est réalisée sur des sites de cisailage (200 en France) et ou de broyage (50 en France pour les métaux ferreux et 2 sites spécialisés pour l'aluminium). Pour les câbles, il existe une dizaine de sites spécialisés.

TAUX DE
RECYCLAGE ACTUEL
90%
OBJECTIF POUR 2027
90%

4

La filière du plâtre

Les déchets de plâtre collectés sont dirigés vers un atelier de préparation qui conduit différentes opérations : broyage des plaques de plâtre, déferailage, criblage, pour éliminer le papier, traitement mécanique pour obtenir une poudre de gypse.

Aujourd'hui, les industriels peuvent incorporer 5% en moyenne de gypse recyclé dans leur process de fabrication, et jusqu'à 50% sur certains produits.

TAUX DE
RECYCLAGE ACTUEL
27%
OBJECTIF POUR 2027
37%

Objectif : Recycler
250 000
tonnes de déchets
de plâtre par an

5

La filière des menuiseries vitrées

L'objectif est de collecter les menuiseries vitrées pour récupérer les matériaux (Aluminium, bois ou PVC pour les cadres ainsi que le verre) et les orienter vers les filières de recyclage. Pour chacun des matériaux présents dans les menuiseries, il est important de bien les séparer pour que chacun puisse garder la qualité nécessaire pour son recyclage». En particulier, le recyclage du verre plat en boucle courte dans un four float (produisant du verre plat) nécessite une attention particulière en termes de démantèlement.

TAUX DE
RECYCLAGE ACTUEL
3%
OBJECTIF POUR 2027
18%

La capacité
nationale de
démantèlement
est de
30 à 40 000
tonnes par an

6

La filière des laines minérales

Le recyclage des laines minérales concerne tous les déchets de laine de verre issus des productions comme des chantiers de déconstruction. Aujourd'hui, il existe trois sites de recyclage pour la laine de verre post-consommation (2 en France, l'autre en Belgique). Concernant la laine de roche, un site en France assure le recyclage post-consommation de celle-ci.

7

La filière du plastique

Pour les sols souples : les déchets repris et recyclés en priorité sont les chutes de pose. Ces déchets sont ensuite recyclés en boucle fermée dans la production de nouveaux revêtements de sol.

Pour les plastiques rigides : le recyclage des huisseries PVC est le plus avancé : technologies spécifiques, agrément CSTB, capacité de recyclage de l'ordre de 25 000 t/an. D'autres produits en PVC (tuyaux par exemple) sont également recyclés, en particulier lorsqu'il s'agit de chutes de pose propres. Concernant le polypropylène/polyéthylène, la France compte une dizaine d'usines de recyclage, qui s'approvisionnent essentiellement à partir d'autres gisements : emballages, automobile, équipements électriques et électroniques.

TAUX DE
RECYCLAGE ACTUEL
17%
OBJECTIF POUR 2027
24%



DÉCOUVREZ VALODÉPOT

L'APPLICATION INDISPENSABLE POUR LA GESTION DE VOS DÉCHETS DE CHANTIER



POUR VOS
CHANTIERS DE
MOINS DE 50 m³
DE DÉCHETS

1

Répertoriez
vos chantiers
en cours

2

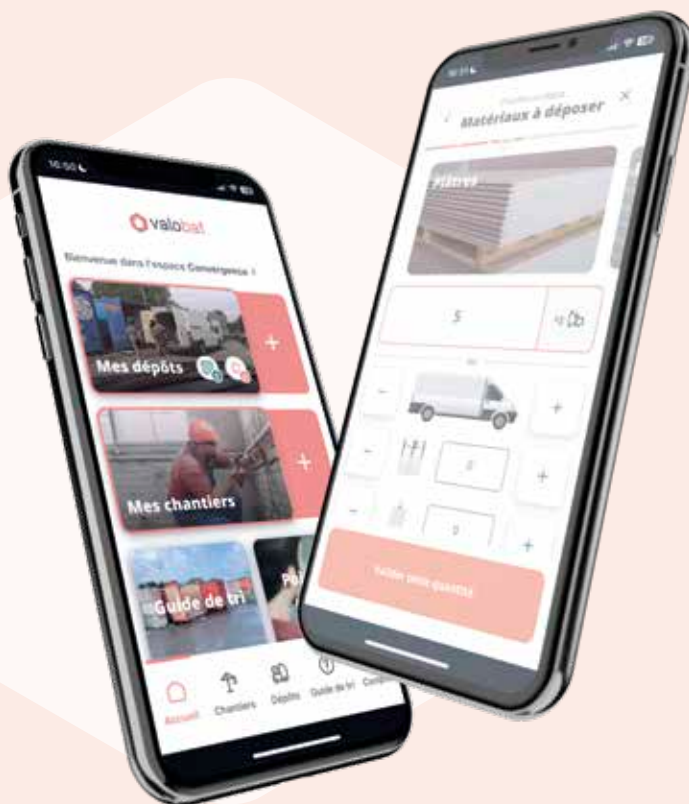
Consultez
le guide
de tri pour vous
aider dans votre
démarche

3

Planifiez
vos dépôts de
déchets auprès
des distributeurs
partenaires
Valobat

4

Trouver
en temps réel tous
les points de
collecte disponibles
sur la carte



POUR UNE GESTION DES DÉCHETS
SIMPLIFIÉE SUR VOS CHANTIERS,
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI

Flashez-moi !

